

**Avenant au contrat de travail du XXX portant autorisation d'exercice  
des fonctions en télétravail**

*(modèle pour les salariés)*

Entre

L'ONF (direction territoriale de...)

Et

XXXX

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du XXX et jusqu'au XXX, madame/monsieur XXX est autorisé(e) à sa demande à exercer ses fonctions en télétravail au titre des articles L.1222-9 et suivants du code du travail, dans le cadre de l'expérimentation menée dans son service prévue par la NDS XXX du XXX.

Cette période inclut une période d'adaptation de XXX mois (*durée maximale de trois mois*) qui s'achève le XXX.

**Article 2**

Le lieu de télétravail est fixé au (*domicile/résidence secondaire/domicile d'un membre de sa famille*) situé (*adresse*). .

**Article 3**

Les jours travaillés sous forme de télétravail sont : les XXX (*lundi,...*).

Les jours travaillés sur site sont : les XXX (*lundi, mardi,...*).

Ils peuvent être modifiés ou reportés ponctuellement si les nécessités de service le justifient, ou à la demande du salarié, en respectant un délai de prévenance de x jours.

Madame/monsieur XXX est à la disposition de XXX (*nom du service*) et doit être joignable et présent(e) physiquement sur le lieu de télétravail mentionné à l'article 2 durant les plages fixes, soit de XXX à XXX.

Les jours travaillés sur site sont : les XXX (*lundi, mardi,...*).

#### **Article 4**

Par dérogation au règlement intérieur ARTT, la durée de la journée de télétravail ne pourra pas dépasser XX (7h48 pour le cycle 39 h...). Mme /MM XXX indique le début et la fin de la journée télétravaillée, ainsi que le début et la fin de la pause méridienne par le moyen suivant : (*Badgeage/débadgeage à distance via tempus ou autre solution*).

Fait à XX, le XX.